

DÉLIBÉRATIONS

N° 2017/110/7.1

Feuillet n° 119

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-sept, le 11 décembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes à Terrasson, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 4 décembre 2017

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean- Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER ; Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel LAGORSE, Charles SOL, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Alexandra DUMAS, Michel LAPOUGE donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORCE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Pierre DELMON, Sabine MALARD donne pouvoir à Jean BOUSQUET.

SECRÉTAIRE : Annie DELAGE

OBJET : Création de budgets annexes

Suite à l'adoption de la loi Notre, l'intérêt communautaire de la compétence Développement Economique a disparu. Ainsi la gestion des zones d'activités du territoire est assurée désormais par la Communauté de Communes.

La ZAE des Broussilloux à Hautefort est l'une des ZAE retenues par la Commission et doit faire l'objet d'un rachat de terrains.

Afin de prévoir ce transfert, il convient de créer un budget annexe intitulé « ZAE Les Broussilloux » et ce avant même le vote des budgets.

De plus, la compétence Assainissement sera exercée à compter du 1^{er} janvier 2018 par la Communauté de Communes. Afin d'anticiper les délais, M. le Président propose la création d'un budget annexe Assainissement.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer un budget annexe intitulé « ZAE Les Broussilloux » qui permettra de réaliser tous les mouvements comptables rendus nécessaires par le transfert de la zone d'activités ;
- **DECIDE** de créer un budget annexe intitulé « Assainissement » pour pouvoir réaliser tous les mouvements comptables nécessaires à l'exercice de cette compétence dès le début de l'année 2018 ;
- **DEMANDE** au Trésorier de Terrasson d'engager les déclarations nécessaires à la création de ces budgets et notamment leur immatriculation au répertoire de l'INSEE ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 18/12/2017

Le Président,
Dominique BOUSQUET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20171211-DE2017110-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet, 21/12/2017

